

Mr le préfet,

13/11/2024

Mr le directeur de la DREAL,

Bonjour.

Par ce courrier, nous souhaiterions vous solliciter sur deux points à propos du suivi de la contamination des eaux de l'incendie de Lubrizol.

D'une part, nous souhaiterions obtenir les résultats des analyses automnales des eaux souterraines de l'entreprise qui ont dû être réalisées en cette fin d'année, comme préconisées dans le rapport DREAL du 17 octobre 2023. Nous souhaiterions, **en toute transparence**, recevoir **une copie du rapport du laboratoire** mandaté par l'industriel sur l'ensemble des substances recherchées et l'ensemble des piézomètres cités. Merci de ne pas nous fournir un tableau Excel comme ce fut le cas en début d'année (qui de ce fait reste très anonyme et sans grande valeur).

D'autre part, nous revenons vers vous à propos du suivi de la pollution de la darse de Seine.

Par courrier du 26 mars 2024, Mme Émilie Gitzhofer, en réponse sur les résultats d'analyses ayant été faits dans le temps sur la darse, suite à l'incendie, nous avait répondu : « **Sur le sujet d'absence d'analyse supplémentaire dans la darse de Seine depuis octobre 2019, les services de l'État confirment qu'un suivi régulier de la qualité de l'eau de cette darse ne présenterait pas d'intérêt, du fait de l'effet des marnages et des échanges permanents entre les eaux de la darse et de la Seine.** »

Cependant, en septembre dernier, le rapport final du CopHerl, préconisait : « **Nous recommandons également que les concentrations en cadmium, cuivre, plomb, zinc, HAP, PFAS et PCB soient mesurées dans les eaux de la darse aux bois pour vérifier que les sédiments ne relarguent pas dans les eaux des doses toxiques pour l'environnement. Les sédiments devront être mis en décharge selon une procédure spécifique** »

Nous pouvons comprendre que notre demande de « néophytes » en pollution puisse rester sans suite, mais il semblerait que cette fois-ci ce ne soit pas juste de simples citoyens qui demandent un indispensable suivi et une vraie transparence... N'ayant vu ni entendu de réponse de votre part à cette recommandation des chercheurs, notre question est donc simple : **ces analyses complémentaires, qui auraient dû être faites depuis bien longtemps, auront-elles lieu, et si oui, à la charge financière de qui (industriel ou deniers publics) ?**

Nous sommes persuadés que vous tiendrez compte de ces résultats de recherche qui ont mobilisé toute une équipe d'éminents spécialistes des pollutions et que vous suivrez leurs recommandations si importantes dans le cadre d'un véritable suivi environnemental de ce triste évènement. Il va sans dire que ces analyses, dès qu'elles seront réalisées, devront être rendues publiques. Nous souhaiterions par avance les obtenir.

En attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le préfet, Mr le directeur de la DREAL, nos salutations distinguées.

Mr Bruno LECLERC, Président de l'UVL

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, appearing to be the name 'Bruno Leclerc'.

**Union des Victimes de Lubrizol**

Mairie / Place Brévière

76440 FORGES-LES-EAUX

[uniondesvictimesdelubrizol76@gmail.com](mailto:uniondesvictimesdelubrizol76@gmail.com) / Tél : 06.11.31.13.17